

échanges

numéro 426



MAGAZINE MENSUEL DES SYNDIQUÉS
DE LA FÉDÉRATION DU COMMERCE

• NOVEMBRE 2023 / 0,23 € www.commerce.cgt.fr

MOBILISATION 13 OCTOBRE > page 6
Contre l'austérité et les réformes
sociales partout en Europe

CONFÉRENCE SOCIALE > page 10
Réactions CGT et Plans
d'Action

CULTURE(S) > page 15
Cinéma, lecture...

Luttons pour des salaires dignes et le respect du travail



LE 19 OCTOBRE DERNIER, SUR LA PLACE DE BERCY À PARIS, UN MOUVEMENT PUISSANT A PRIS FORME, PORTÉ PAR DES TRAVAILLEURS, UNIS SOUS LA BANNIÈRE DE LA FÉDÉRATION CGT COMMERCE ET SERVICES. / PAGE 13

échanges

Sommaire no/ 426

5
JURIDIQUE
Jurisprudences récentes

6
MOBILISATION 13 OCTOBRE
Mobilisation contre l'austérité et les réformes sociales partout en Europe

7
COMITÉ FÉDÉRAL NATIONAL
Le CFN, plus décisionnaire et plus démocratique !

8
COLLOQUE
La lutte contre l'Extrême-Droite un défi pour un avenir solidaire

10
CONFÉRENCE SOCIALE
Réactions CGT et plans d'action

13
MOBILISATION
Lutte pour des salaires dignes et le respect du travail

14
MOBILISATION
Grève historique chez JDC Monétique

15
CULTURE(S)
Cinéma
Monsieur le maire, L'abbé Pierre
Lecture
Vous êtes l'évolution - 10 ans d'info révoltée



échanges

Fédération CGT Commerce et Services

263, rue de Paris – Case 425- 93514 Montreuil Cedex

e-mail : fd.commerce.services@cgt.fr

<http://www.commerce.cgt.fr>

Téléphone : 01 55 82 76 79

Magazine mensuel des syndiqués de la

Fédération CGT Commerce et Services

N° CP 0625 S 05629

Directeur de publication : Stéphane Fustec

Coordination rédaction : Cédric Hafner

Création maquette : Frédéric Joffre

Photos : FD Commerce CGT, Adobe Stock

HUMA Print-Cl-01 60 90 55 00

Dépôt légal : novembre 2023

Tirage moyen : 15390 exemplaires



Grève Européenne : Tous ensemble pour contrer l'austérité !



Sylvie Vachoux, secrétaire fédérale

Nous étions nombreuses et nombreux à battre le pavé lors de cette première journée européenne, intersyndicale et interprofessionnelle de grève et de manifestations le 13 octobre, pour protester contre l'austérité qui frappe tous les pays européens. En effet, les motifs de mécontentement ne manquent pas, alors que les réformes anti-sociales se succèdent à coup de 49-3 ou en s'appuyant sur les votes de droite et d'extrême-droite.

Les négociations concernant l'AGIRC-ARRCO se sont conclues le 4 octobre avec une revalorisation des pensions de retraite complémentaire de 4,9% au 1er novembre, ainsi que la suppression du malus. Une provocation alors que les syndicats exigeaient 5%, un minimum pour faire face à l'inflation.

Le gouvernement impose une réforme violente avec la retraite à 64 ans. Par le biais de cet accord, il veut empêcher toute amélioration des pensions des retraité-e-s du privé.

Ce gouvernement s'attaque aux pauvres ainsi qu'aux plus précaires au lieu de lutter contre la pauvreté en revalorisant les salaires et les pensions.

La nouvelle loi, ironiquement baptisée loi "Plein Emploi", est d'une brutalité sans nom envers tous les travailleurs précaires, les privés d'emploi, les allocataires des minima sociaux, les travailleurs handicapés et les jeunes en insertion.


En effet, chaque bénéficiaire du RSA devra travailler 15 à 20 heures hebdomadaires, sous peine de voir son allocation diminuer voire disparaître.

Avec cette réforme, le gouvernement remet en question le droit fondamental à l'emploi inscrit dans la constitution de 1946 et glisse progressivement du droit à l'emploi vers une obligation de travailler.

Les travailleurs ont pleinement compris les enjeux sociétaux, et des luttes s'engagent un peu partout, y compris dans nos secteurs d'activités.

Le 19 octobre, un rassemblement d'ampleur s'est tenu devant le Ministère de l'Économie à Bercy à l'appel de notre Fédération, afin de revendiquer des augmentations de salaires significatives permettant de vivre dignement et de faire face à l'inflation.

Ce rassemblement revêtait une importance particulière, survenant trois jours après le début de la conférence sociale portant notamment sur les salaires et à laquelle notre Fédération était représentée.

Cette première mobilisation en appelle, bien évidemment, d'autres, car c'est tous ensemble que nous pourrons contrecarrer l'austérité souhaitée par le gouvernement et le patronat. 



Dans les moments sensibles, vous pouvez compter sur nous !

Parce que personne n'est à l'abri des moments difficiles de la vie, **votre complémentaire santé et/ou prévoyance vous protège lorsque vous et votre famille en avez le plus besoin** (aide à la famille, aux aidants familiaux, en cas de fragilités budgétaires, de handicap ou de cancer).

Pour en savoir plus sur votre accompagnement social, consultez notre site internet malakoffhumanis.com



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

Malakoff Humanis Prévoyance - Institution de prévoyance régie par le livre IX du Code de la Sécurité sociale - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 775 691 181- Siège : 21 rue Laffitte 75009 Paris

Jurisprudences récentes

Christian Saffache,

Pôle juridique

L'assiette de calcul de la prime de participation doit-elle comprendre les heures non travaillées d'un temps partiel thérapeutique ?

Une salariée est victime d'un accident du travail ; elle est placée en arrêt de travail pendant 8 mois. Elle reprend le travail en mi-temps thérapeutique d'une durée de 8 mois.

La salariée saisit le Conseil de Prud'hommes d'une demande de paiement de rappel de prime de participation au titre de sa période de travail à mi-temps thérapeutique.

En effet, pour le calcul de la prime de participation l'employeur n'avait pas pris en compte les périodes d'absences liées à son mi-temps thérapeutique.

Le Conseil suit son raisonnement et fait droit à sa demande.

L'employeur se pourvoit en cassation. Pour celui-ci, l'accord de participation en vigueur dans l'entreprise ne définit pas les heures de temps partiel thérapeutiques comme devant être assimilées à du travail effectif, la prime n'avait pas à être calculée sur la base d'un temps complet puisque l'accord de participation mentionne que seules les périodes de travail effectif sont prises en compte.

La Cour de cassation ne suit pas ce raisonnement et confirme l'analyse du Conseil de prud'hommes. Il s'agit selon la haute juridiction d'une discrimination fondée sur l'état de santé prohibée par l'article L1132-1 du Code du travail. La Cour considère qu'une personne à temps partiel correspond à un temps choisi et celle en mi-temps thérapeutique à un temps imposé.

Elle estime que la période pendant laquelle un salarié, en raison de son état de santé, travaille selon un mi-temps thérapeutique doit être assimilée à une période de présence dans l'entreprise, de sorte que le salaire à prendre en compte pour le calcul de l'assiette de la participation due à ce salarié est le salaire perçu avant le mi-temps thérapeutique et l'arrêt de travail pour maladie l'ayant, le cas échéant, précédé.

Bien que cette affaire concerne une salariée en arrêt de travail au titre de la législation sur les accidents du travail, cette solution nous semble, être transposable aux arrêts pour maladie professionnelle ou non professionnelle voire un mi-temps thérapeutique non consécutif à un arrêt de travail. On peut également penser qu'elle serait transposable en matière de prime d'intéressement.

En effet, la position actuelle de la Cour, en matière de congés payés est de prendre en compte que le droit européen ne fait pas de différence entre les arrêts ou maladie professionnels ou autres. Le combat reste d'actualité.


Cour de cassation, chambre sociale, 20 septembre 2023 n°22-12293-Publié.

Faits commis en dehors du temps de travail et licenciement

Il est de jurisprudence constante que les faits commis en dehors du temps de travail, voire même tirés de la vie privée du salarié peuvent constituer un motif de rupture, à condition qu'ils constituent un manquement aux obligations du contrat de travail.

La question qui se posait en, l'espèce, était la suivante : la commission d'infractions avec un véhicule professionnel, pendant le temps de trajet, peut-elle fonder un licenciement ?

La Cour répond par la négative après avoir constaté, d'abord, que les infractions au code de la route avaient été commises avec un véhicule de service, durant les temps de trajet alors que le temps de travail effectif n'a pas encore commencé, que l'outil de travail mis à sa disposition n'a subi aucun dommage et que le comportement de l'intéressé n'avait pas eu d'incidence sur les obligations découlant de son contrat de travail en tant que mécanicien et ne peuvent justifier un licenciement disciplinaire.

Cour de cassation, Chambre sociale, 4 octobre 2023, n°21-25.241-Publié. 

MOBILISATION CONTRE L'AUSTÉRITÉ ET LES RÉFORMES SOCIALES PARTOUT EN EUROPE

En cette rentrée sociale, le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux sont toujours les revendications prioritaires pour le monde du travail. La colère contre la réforme des retraites est intacte et des milliers de travailleurs seront pénalisés par son application à marche forcée le 1^{er} septembre.

Grégory Cipriano, secrétaire fédéral

Alors que les profits explosent dans la plupart des grandes entreprises, plus que jamais un meilleur partage de la richesse produite est impératif. Des mesures ponctuelles et majoritairement financées par l'État sont insuffisantes pour répondre à l'inflation.

Les prix flambent ! L'alimentation, l'énergie, les carburants, le logement qui sont les principaux postes du budget des ménages sont durement touchés pas des augmentations conséquentes et incessantes.

Notre Fédération CGT Commerce et Services, réaffirme que ce sujet nécessite une augmentation du SMIC et des politiques salariales dans les branches et dans toutes les entreprises. Nous appelons les employeurs à ouvrir des négociations à tous les niveaux, pour que cette meilleure répartition des richesses au profit des salariés constitue également un levier.

La fédération a appelé tous les salariés de ses secteurs à se mobiliser massivement le 13 octobre :

- Pour nos salaires : Exigeons l'indexation des salaires sur les prix, pour ne plus avoir à subir les conséquences de l'inflation, ainsi que l'ouverture des négociations salariales dans les entreprises et dans les branches de nos secteurs.



- Pour l'égalité : L'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la revalorisation des métiers à prédominance féminines très présents dans notre secteur.
- Pour nos droits : La mobilisation des salariés est la clé des luttes gagnantes pour la défense de nos acquis et l'obtention de nouveaux droits. C'est en syndiquant massivement que nous créerons ce rapport de force.
- Pour nos retraites : Nous rejetons toujours cette réforme injuste qui nous vole des années de notre vie pour les mettre au service du capital. Pour la CGT et notre fédération, c'est toujours 60 ans maximum et à taux plein, et la reconnaissance de la pénibilité pour un départ anticipé.
- Pour l'environnement : Les aides publiques doivent impérativement être conditionnées à des critères sociaux et environnementaux, déterminés avec les salariés et leurs représentants.
- Pour nos services publics : Mobilisons-nous pour des investissements massifs dans des services publics de proximité et de qualité.

Les choix politiques sont clairement portés sur les intérêts des plus nantis, alors que d'autres alternatives sont possibles. Les travailleuses et travailleurs du commerce et des services ne doivent plus être sacrifiés au profit des plus riches. Nous sommes les premiers à pâtir de cette politique régressive qui appauvrit le salariat.

La Fédération CGT Commerce et Services a d'ores et déjà appelé à poursuivre tous les mouvements pour des hausses de salaires et du pouvoir d'achat. 🇪🇺

COMITÉ FÉDÉRAL NATIONAL

LE CFN, PLUS DÉCISIONNAIRE ET PLUS DÉMOCRATIQUE !

Depuis la création de la fédération en 1973, le CFN (Comité Fédéral National) était organisé une fois entre deux congrès et avait la qualité pour prendre toutes mesures nécessaires à l'application des décisions du congrès ainsi que celles qu'impose l'évolution de la situation. S'il constatait une défection trop importante des membres de la commission exécutive fédérale il pouvait procéder au renforcement de celle-ci par un vote à la majorité des représentants présents au CFN.

Amar Lagha, secrétaire général

Depuis quelques années, notre fédération a évolué en couvrant de plus en plus de branches du commerce et notamment des métiers des services, avec plus de syndiqués, de sections syndicales, de syndicats et donc plus d'élus. C'est une des raisons qui nous amène à proposer des modifications de nos statuts lors de notre dernier congrès à Marseille, modifications adoptées à 85,07%.

Parmi ces modifications très importantes, il a été décidé de donner au CFN plus de prérogatives en lui donnant une valeur beaucoup plus démocratique dans les choix importants de la vie de la fédération.

L'article 15.3 des statuts prévoit désormais que « le CFN se réunit au moins deux fois entre les deux congrès ». Nous avons donc ajouté



une deuxième tenue de cette instance statutaire pour permettre plus de débats, pour évaluer collectivement la situation économique et sociale et bien sûr prendre toutes mesures nécessaires à l'application des décisions du congrès.

Les modalités de participation sont prévues par les articles 15.4 et 15.5 :


« le Comité Fédéral National est composé d'un représentant par département avec voix délibérative et des commissions exécutives de la fédération et de l'UFEC avec voix consultative. »

« Le représentant du département, issu du champ fédéral, sera désigné par une assemblée générale des syndiqués du commerce, de la distribution et des services de ce département ».

Pour permettre un débat plus large et plus riche, la commission exécutive

fédérale a décidé d'inviter tous les DSC, DSN, DSG ainsi que tous les animateurs territoriaux. L'objectif est que chacun d'entre nous puisse appréhender la mise en œuvre des résolutions de congrès.

Concernant la nouvelle prérogative du CFN, le lancement et les modalités de participation au congrès, alors qu'ils étaient jusqu'au dernier congrès fédéral sous la responsabilité de la commission exécutive fédérale, devient celle du CFN. C'est une mesure historique et inédite dans l'histoire de la fédération. Le Comité Fédéral National devra donc, conformément à l'article 15.8 des statuts, valider à la majorité des représentants présents, les modalités d'organisation, de convocation et de participation au congrès.

Ce Comité Fédéral National s'inscrit ainsi dans l'histoire de notre fédération qui par ailleurs, fête ses 50 ans. 

... en bref ...

VÉRIFICATION DES ÉLECTIONS : PROTÉGEZ VOTRE VOIX AVEC NOTRE NOUVEAU LIVRET CGT!

••• Nous sommes en pleine période électorale dans un grand nombre d'entreprises, certaines ont déjà eu lieu, mais un grand nombre de Procès-Verbaux (Cerfa) n'ont pas ou ont mal été enregistrés, comme par hasard beaucoup où la CGT a obtenu de bons résultats. Afin de ne pas perdre une seule voix, il nous faut donc vérifier. A ce titre la Fédération vient de mettre en place un livret spécifique permettant de répondre à cette priorité. **Charles Dassonville** •••

La lutte contre l'Extrême-Droite UN DÉFI POUR UN AVENIR SOLIDAIRE



Le 5 octobre 2023, une nouvelle journée pour lutter contre les idées d'extrême-droite a été organisée par la confédération CGT, réunissant un peu plus de 200 camarades de toutes les fédérations et des intervenants tels que Pierre Khalfa de la fondation Copernic et membre du conseil scientifique d'ATTAC, Albert Herszkowicz du Réseau d'Actions contre l'Antisémitisme et tous les Racismes, l'IHS-CGT, ainsi que des représentants de syndicats espagnols et italiens, et bien d'autres...

Stéphane Leroux, secrétaire fédéral

Si de prime abord nous pouvions penser que c'était une énième journée pour nous armer contre la propagation et la banalisation des idées d'extrême-droite, il n'en était rien. Aborder le racisme en se basant sur l'étymologie du mot « race » brisa déjà une idée préconçue pour un grand nombre d'entre nous. Non, le racisme n'a pas toujours existé. La notion de « race » n'est apparue qu'au 15^{ème} siècle, d'abord pour classer les animaux en les identifiant et les hiérarchisant

tant par leur sang, le lignage et leur couleur. Cette démarche scientifique a été le socle nécessaire sur lequel s'est appuyé le « racisme » et ses partisans.

De plus, le clergé, depuis « la mort du représentant de Dieu sur terre en Palestine », a mis une cible sur le peuple juif en particulier. Aussi, et pour aller à l'essentiel, parler aujourd'hui de racisme sans englober l'antisémitisme serait fondamentalement une erreur. Mais penser qu'une forme de racisme serait remplacée par un nouveau « mouvement raciste » serait une deuxième erreur, car les différentes formes de racisme s'ajoutent les unes aux autres, restant toutes omniprésentes.

Le capitalisme a su s'approprier très rapidement le « racisme » pour l'appliquer à l'humain et justifier ainsi le bien-fondé de l'esclavagisme, de l'apartheid, du colonialisme. Tout comme le nazisme, le RN, chien fou du capitalisme qui l'aide et le soutient, cherche à rassembler autour du rejet de l'autre. Mais si au début du 20^{ème} siècle l'antisémitisme fédérait le plus grand nombre, une partie de la gauche comprise, ce n'est plus le cas aujourd'hui, heureusement !

Mais comment combattre des idées, des mesures populaires portées par le RN telles que :

- La baisse de la TVA qui devrait mécaniquement augmenter le pouvoir d'achat. Oui, MAIS le RN est contre toute forme de contrôle, donc ce sont les marges des distributeurs qui seront augmentées.
- La baisse des cotisations sociales pour augmenter les salaires. Oui, MAIS sans obligation pour les employeurs, cela augmentera réellement les hauts salaires et détruira irrémédiablement notre modèle social basé sur la mutualisation. Sans compter que le RN est contre toute augmentation du SMIC, position très hypocrite non ?
- Sur la baisse de la fiscalité ; toutes ces mesures ne sont profitables que pour les plus riches, même celle sur la restauration de l'ISF, car cet impôt serait bien en deçà de l'ancien, d'environ la moitié.

Si tous ces exemples ne permettent pas de lutter contre les idées d'extrême-droite, ils permettent au moins de démystifier le discours très organisé et fallacieux porté par cette dernière.

Un dernier exemple récent de banalisation du racisme : malgré une vingtaine de lois sur l'immigration qui se sont ajoutées les unes aux autres depuis 1980, le RN a toujours fait de l'immigration son fonds de commerce.



Aujourd'hui, c'est une partie de la droite du gouvernement, M. Darmanin en tête, qui soutient l'idée que des travailleurs (NDLR étrangers) ne seraient pas des travailleurs à part entière, n'auraient pas les mêmes droits que les travailleurs français.

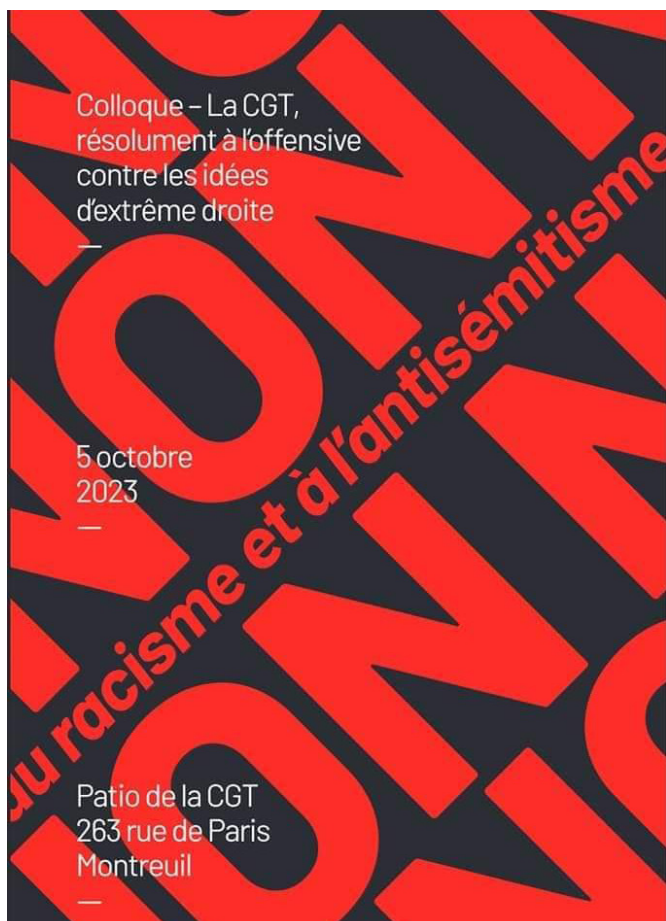
Nous devons tous prendre conscience, si ce n'est déjà fait, que les idées portées par le RN vont entraîner des mesures systémiques qui structureront profondément la société, le rapport au travail, mais normaliseront aussi leur discours.

Les échanges dans l'après-midi avec les camarades espagnols et italiens, entre autres, portaient un message d'espoir, mais à la seule et unique condition de lutter ensemble, internationalement contre toutes les formes de racisme.

Des solutions, la CGT en a. La fin du dumping social, un service public de haute qualité, la lutte pour les droits et les libertés de TOUS et non de quelques-uns, partout où cela est nécessaire, créer une nouvelle fraternité non pas avec nous-mêmes mais avec toute l'humanité.

Pour paraphraser notre secrétaire générale, Sophie Binet, « il y a le feu, nous sommes à un moment de bascule. À la fois de la fin des derniers régimes fascistes et de la montée des néolibéraux (NDLR les capitalistes) qui sont les responsables de la montée de l'extrême-droite partout dans le monde... Mais nous ne devons jamais être fatalistes et continuer de lutter pour un autre modèle de société. Cela passera obligatoirement par le rejet de toutes formes de racisme au sein de notre organisation car un cégétiste au RN, c'est comme un corps gangréné. »

Tout est dit ! 🇪🇺



CONFÉRENCE SOCIALE : RÉACTIONS CGT ET PLANS D'ACTION



Annoncée par Emmanuel Macron lors de sa rencontre avec les chefs de parti jeudi 31 août 2023, la « conférence sociale sur les salaires, les carrières et l'emploi » s'est tenue lundi 16 octobre dans les locaux du CESE.

Cédrick Hafner, secrétaire fédéral

La CGT était présente, et a développé ses analyses de la situation économique et sociale des travailleurs, et porté ses propositions pour apporter des solutions à la précarité qui les frappe. Amar Lagha, secrétaire général de la Fédération CGT Commerce et Services, et Amel Ketfi, faisaient partie de la délégation CGT.

Comme l'a rappelé Sophie Binet, Secrétaire Générale de la CGT, « les salaires ont baissé alors que les prix des produits de première nécessité explosent, la pauvreté est en progression continue depuis 2017, avec 9 millions de pauvres aujourd'hui en France, et la moitié des salarié·es du privé gagnent moins de 1,6 SMIC... c'est-à-dire 2012 euros/mois, montant

en dessous duquel on ne peut pas se projeter sur l'avenir. Des milliers de salariés stagnent autour du SMIC toute leur vie.

Il faut donc augmenter les salaires, taxer les profits et baisser les prix des produits de première nécessité, parce que les salarié·es ne vivent plus de leur travail, parce que les qualifications sont niées, mais aussi parce que la dégradation des perspectives économiques est liée à la baisse de la consommation. Augmenter les salaires est donc indispensable pour notre économie ! ».

Les organisations syndicales ont toutes demandé que soient décidées des mesures concrètes et contraignantes, le Capital n'ayant pas pour habitude de céder du terrain aux revendications sociales sans qu'on ait besoin de lui tordre le bras.

Il ne ressort de cette conférence aucune mesure concrète et immédiate : ni sur les salaires, ni sur les contreparties aux exonérations de cotisations, ni sur les temps partiels et les contrats courts, ni sur l'égalité professionnelle.

Cédrick : Amar, tu représentais notre fédération au sein de la délégation CGT, peux-tu nous livrer ton analyse de cette Conférence Sociale ?

Amar : Il faut rappeler que cette conférence se tient à la demande de l'ensemble des organisations syndicales, et qu'elles font toutes la même analyse de l'extension de la précarité dans nos secteurs professionnels, et notamment sur les femmes qui subissent en majorité le temps partiel.

Elles partagent aussi le même constat sur l'insuffisance des salaires, l'absence de contreparties aux aides publiques, et les revendications se rejoignent malgré nos différences. Toutes condamnent le passage en force du gouvernement sur la réforme des retraites.

En ce qui concerne la CGT, notre objectif était de rappeler au gouvernement et au patronat nos revendications, et de leur donner de la visibilité. Nous avons gagné la tenue d'une table ronde sur le temps partiel imposé, au cours de laquelle nous avons développé nos propositions, ainsi que la création d'un Conseil de suivi du SMIC, qui étaient des demandes CGT.

Pour autant, personne n'était dupe sur le résultat de cette Conférence. Pour Bruno Le Maire, tout va moins pire qu'ailleurs et la France s'en sort bien, les aides publiques seront maintenues sans contreparties contraignantes. Patronat et gouvernement veulent plus que jamais amplifier la flexibilité des travailleurs.

Nos secteurs professionnels sont parmi les moins rémunérés, pourtant absolument nécessaires au bon fonctionnement de notre société.

Que ce soit dans le commerce ou les services, les politiques salariales restent les mêmes. Les employeurs usent et abusent des trappes à bas salaires que représentent les différentes aides publiques pour lesquelles nous ne cessons de réclamer à minima la conditionnalité, si ce n'est la suppression. Le temps partiel y est largement pratiqué, faisant ainsi des salariés des travailleurs encore plus précaires.



Pour contrecarrer ces pratiques inacceptables, la CGT a été force de proposition lors de cette conférence sociale. Et même si l'issue est très décevante, il n'en demeure pas moins que notre Fédération reste à l'offensive pour exiger de meilleurs salaires pour toutes et tous, le plein emploi en baissant la durée légale du travail à 32h, tout en combattant fermement les temps partiels subis et contraints.

La Fédération CGT Commerce et Services et les salariés de ses secteurs resteront mobilisés aujourd'hui et demain.

Nous sommes déterminés à construire une amplification de la riposte sociale à ces mesures anti-sociales, et cela passe par une implantation maximum de la CGT dans les entreprises, notamment en cette période d'élections professionnelles.🇧🇫

... en bref...

LA VICTOIRE ÉCLATANTE DE LA CGT CHEZ BI1: UNE PREMIÈRE !

••• Avec plus de 1913 employés et une expansion continue de ses 99 magasins sur tout le territoire, la société BI1, faisant partie du groupe Mazagran, vient de conclure ses élections professionnelles avec un taux de représentativité de 50 % en faveur de la CGT. Cette victoire écrasante a été rendue possible grâce aux efforts acharnés des membres de la CGT travaillant au sein de cette enseigne, qui occupent désormais 11 des 21 sièges du CSE. Il s'agit d'un accomplissement inédit pour les salariés de cette entreprise, qui ont traversé plusieurs changements de propriété, notamment avec les groupes Leader Price et Schiever. La CGT bénéficie d'une forte confiance de la part des salariés, dont l'objectif principal est le partage équitable des richesses qu'ils contribuent à créer, une ambition qui nécessite un engagement fort et des propositions de notre organisation.. **Elhadji Niang** •••

DIAGORIS

EXPERTISE

NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE VOTRE ENGAGEMENT

Cabinet d'Expertise Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

MISSIONS D'ASSISTANCE EN VUE DE LA CONSULTATION SUR:

La Situation Économique et Financière

ARTICLE L2323-12 DU CODE DU TRAVAIL

La Politique Sociale, les Conditions de Travail et l'Emploi

ARTICLE L2323-15 DU CODE DU TRAVAIL

Les Orientations Stratégiques

ARTICLE L2323-10 DU CODE DU TRAVAIL



01 42 17 04 15 – contact@diagoris.fr
43 Rue de Rennes, 75006 Paris

DIAGORIS.FR

MOBILISATION 19 OCTOBRE

LUTTE POUR DES SALAIRES DIGNES ET LE RESPECT DU TRAVAIL

Le 19 octobre dernier, devant le ministère de l'Économie à Bercy, à Paris, un mouvement puissant a pris forme, porté par des travailleurs, unis sous la bannière de la Fédération Commerce Service CGT. Six cents voix se sont élevées dans un chœur de revendications, affirmant haut et fort l'essence de leur lutte. Cet appel à la grève est devenu le symbole d'une demande simple mais cruciale : la reconnaissance pleine et entière de la valeur du travail.

Kevin Vermersch, membre de la CEF

Dans la continuité de la manifestation nationale et européenne du 13 octobre, cette mobilisation s'est élevée, affirmant que les travailleurs du commerce ne reculeront pas.

Au cœur de cette mobilisation, une exigence évidente se profile : la rétribution digne de leur labeur quotidien. Loin des primes éphémères, les travailleurs du commerce et des services réclament une reconnaissance de leur contribution essentielle à notre société. Ils sont non seulement des piliers de notre économie mais aussi les gardiens de la prospérité nationale.

Cette manifestation s'est élevée quelques jours après une conférence sociale décevante, dépourvue de perspectives tangibles pour les travailleurs. Face à ce vide, les travailleurs du commerce ont pris les devants, rappelant au gouvernement la nécessité de reconnaître leur rôle vital.

Plusieurs prises de paroles se sont succédées pour dénoncer



les mauvaises conditions de travail qui gangrèment nos secteurs, et pour exiger de meilleurs salaires, annexés sur l'inflation alimentaire qui a considérablement augmenté de plus de 11%. Une réévaluation des grilles de salaires est plus que nécessaire quand on sait que dans nos secteurs, dans près de deux tiers de nos 49 branches, une grande partie des grilles salariales peinent à atteindre le niveau du SMIC.

Cette mobilisation du 19 octobre en appelle d'autres, nous entrons dans une période où l'économie peut être bloquée et ce n'est que par la lutte que nous pourrons arracher au patronat plus que des miettes d'augmentation et de conquies sociaux. Rappelons encore la lutte victorieuse des salariés de Vertbaudet, un exemple à suivre

de persévérance pour faire entendre la voix, trop longtemps étouffée, des travailleurs.

Si la lutte est difficile pour tous, elle est nécessaire pour faire entendre nos voix et nos revendications. La Fédération CGT Commerce et Services continuera sa lutte acharnée pour de meilleurs salaires. Les travailleurs du commerce sont unis, déterminés et prêts à aller jusqu'à la victoire. Leurs voix retentiront encore et encore, jusqu'à ce que leur demande soit entendue et respectée.

Exigeons le SMIC à 2000€, minimum vital aujourd'hui pour vivre dignement.🇫🇷

MOBILISATION

GRÈVE HISTORIQUE CHEZ JDC MONÉTIQUE

Une grève historique et sans précédent s'est déroulée du 27 septembre au 5 octobre au siège social de JDC Monétique, la principale entreprise en France dans la distribution de caisses enregistreuses et de terminaux de paiement.

Sylvie Vachoux, secrétaire fédérale

Stéphane Marceau, DSC JDC

La grève a été déclenchée en réaction à la réunion NAO du 26 septembre, au cours de laquelle la direction n'a accordé aux salarié·e·s qu'une légère augmentation de la subvention pour les repas (0,50 centimes d'euros) ainsi qu'une augmentation du nombre d'heures supplémentaires autorisées (au-delà du plafond légal).

Les salarié·e·s, déjà fortement éprouvés par le manque d'effectifs et l'accumulation d'heures supplémentaires, ont décidé de se mettre en grève dès le lendemain matin en établissant un piquet de grève devant le siège social situé à La Montagne (44), avec le soutien de l'UD 44, l'UL de Nantes et la Fédération CGT Commerce et Services.

Face à une direction inflexible, les salarié·e·s ont maintenu la grève jusqu'au jeudi 5 octobre, date à laquelle la direction a finalement accepté de s'asseoir à la table des négociations.



Il s'agit de la toute première grève dans cette entreprise, qui a généré un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros en 2021, enregistrant une croissance de 30 % en un an, et qui équipe plus de 150 000 points de vente, notamment des enseignes telles que Chausséa, Sandro, Désigual, Géox, Décathlon, Accor, Thiriet, ainsi que des banques.

Cependant, les conditions de travail se sont nettement détériorées depuis la fin de la pandémie, ce qui a poussé de nombreux salarié·e·s à démissionner.

Le mécontentement s'est propagé jusqu'à la plate-forme de Bruges (33), où les salarié·e·s ont fait grève le 2 octobre, avec le soutien du Syndicat CGT du Commerce de la Gironde. Ensuite, les salarié·e·s de JDC Pau ont également débrayé.

Les techniciens ont à leur tour fait grève tout le week-end, refusant

d'assurer toute maintenance ou dépannage pour les clients, y compris certaines banques qui ont commencé à exprimer leur mécontentement à la direction.

Ainsi, pliant sous la force des grévistes, le 5 octobre, la direction a accepté de revoir les conditions de travail, l'organisation du travail et de revaloriser certains avantages sociaux. Suite à cette consultation, les salarié·e·s ont accepté de suspendre la grève.

Cette grève a permis de renforcer la cohésion au sein du groupe à l'échelle nationale, entre les différents sites et services, solidarissant ainsi les salarié·e·s les uns avec les autres.

C'est avec fierté que les salarié·e·s ont repris le travail, tout en gardant à l'esprit que cette première grève pourrait en appeler d'autres à l'avenir. 🇫🇷

... en bref...

VICTOIRE ÉCLATANTE DE LA CGT AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES CHEZ CASA

••• Alors que la CGT n'était pas encore implantée chez Casa, elle remporte de manière éclatante les élections professionnelles avec un score impressionnant de 70 % de représentativité. Cette victoire majeure découle directement de l'engagement actif de nos militants et de leur étroite relation avec les salariés. La Fédération CGT Commerce et Services exprime sa gratitude envers les salariés pour leur confiance et adresse ses félicitations à tous les camarades pour cette superbe victoire.. **Élodie Ferrier** •••

cinéma

MONSIEUR LE MAIRE de Karine Blanc et Michel Tavares

En salle le 1^{er} novembre



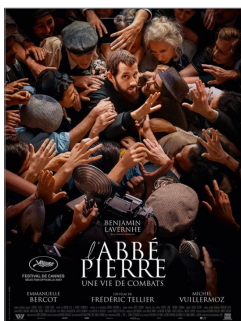
Maire d'un petit village de montagne au pied du Mont-Blanc, Paul Barral se bat pour maintenir les commerces et préserver l'école d'une fermeture annoncée. Alors qu'il cherche désespérément comment attirer de nouvelles familles, l'arrivée de mères célibataires en situation difficile dont Joe-Lynn, chanteuse au franc-parler et ses deux enfants, va vite faire des étincelles dans ce village

paisible. Non sans détermination, Monsieur Le Maire a peut-être trouvé là, une solution inédite pour ramener de la vie dans un territoire à l'abandon...

Et aussi au cinéma...

L'ABBÉ PIERRE de Frédéric Tellier

En salle le 8 novembre



Né dans une famille aisée, Henri Grouès a été à la fois résistant, député, défenseur des sans-abris, révolutionnaire et iconoclaste. Des bancs de l'Assemblée Nationale aux bidonvilles de la banlieue parisienne, son engagement auprès des plus faibles lui a valu une renommée internationale. La création d'Emmaüs et le raz de marée de son inoubliable appel de

l'hiver 54 ont fait de lui une icône. Pourtant, chaque jour, il a douté de son action. Ses fragilités, ses souffrances, sa vie intime à peine crédibles sont restées inconnues du grand public. Révolté par la misère et les injustices, souvent critiqué, parfois trahi, Henri Grouès a eu mille vies et a mené mille combats. Il a marqué l'Histoire sous le nom qu'il s'était choisi : l'Abbé Pierre.

lecture

Vous êtes l'évolution - 10 ans d'info révoltée

Mr. Mondialisation,
Florent Massot Eds. 288 p.

Préface de Guillaume Meurice

Je m'en souviens comme si c'était hier. Un docteur m'informe d'une maladie génétique rare qui écourtera ma vie. J'avais 17 ans. Une idée m'obsédait : que faire du temps qui m'est imparti, et au service de qui, si ce n'est du bien commun ? Un soir, je réalisai Vous êtes l'Évolution, une vidéo inspirante sur la voix du grand Charlie Chaplin. Dans la foulée de son succès, je créai un média indépendant dont la mission serait de lutter pour un monde plus juste.

Une décennie plus tard, soutenu par plus d'un million d'abonnés naquit ce livre singulier, fruit de 10 années de travail et d'abnégation. Du dogme de la croissance au crash écologique en passant par l'esprit d'Hayao Miyazaki, cet ouvrage renferme des clés intellectuelles qu'il convient d'appliquer d'urgence dans nos actes si nous voulons éviter l'effondrement systémique de notre civilisation. Il doit être lu avec toute la radicalité qui s'impose, sans jamais compromettre les Droits Humains et la Science sur l'autel de l'idéologie. Pour un avenir serein, merci.





SECAFI

GROUPE ALPHA

AGIR

SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Les risques psychosociaux : les comprendre pour mieux les prévenir

Depuis plusieurs années, le terme de « risques psychosociaux » (ou « RPS ») s'est imposé dans le débat public et les entreprises.

Secafi vous conseille sur le rôle à adopter face à certaines situations de salariés et sur des moyens d'action. Nous vous proposons des modules de formation adaptés à vos besoins. N'hésitez pas à contacter nos référents locaux pour en savoir plus.

TÉLÉCHARGER LE GUIDE



n°3

LES GUIDES AGIR
POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
À L'ATTENTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Contact : Tél. : + 33 (0)1 53 62 70 00 www.secafi.com



www.secafi.com

